

Province of Québec

Québec Water Conservation and Efficiency Program

Annual Report 2022

1. Lead agency and contacts

The Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) is mandated to implement the Water Conservation and Efficiency Program (the Program) for Québec.

The contacts are as follows:

M^{me} Julie Bordeleau, Director
Direction des programmes et de l'accompagnement des partenaires et des clientèles
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

M. Thomas Duchaine, Water Governance and Policy Advisor for the St-Lawrence
Direction des programmes et de l'accompagnement des partenaires et des clientèles
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

2. Progress toward goals and objectives

Québec adopted its Water conservation and efficiency program goals and targets in 2007, consistent with regional objectives. It submitted its Québec water conservation and efficiency program that included guidelines, objectives, targets and indicators, in September 2013. With the reaffirmation of the Great Lakes-St. Lawrence River Basin water conservation and efficiency objectives in December 2019, and with the completion of the five-year review of the Water Management Program and the Water Conservation and Efficiency Program (completed in 2020), Québec has updated its program to include ongoing measures where targets were not met and partially met, and adding new measures related to government initiatives implemented since the adoption of the program in 2013.

3. Overview of Québec's Water Conservation and Efficiency Program

Québec has adopted various statutes and regulations to strengthen water conservation and efficiency and two strategies that include several measures that address the sustainable use of water resources. They are as follows:

- *An Act to affirm the collective nature of water resources and to promote better governance of water and related environments* (c. C-6.2), adopted on June 11, 2009, and amended on June 16, 2017,
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cs/C-6.2>;
- The new *Environment Quality Act* (EQA) (c. Q-2), adopted on March 23, 2018
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/showdoc/cs/q-2>;

- The Regulation respecting the framework for authorization of certain projects to transfer water out of the St. Lawrence River Basin (c. Q-2, r 5.1), adopted on June 22, 2011, which came into effect September 1, 2011
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%205.1;>
- The Regulation respecting the declaration of water withdrawals (c. Q-2, r 14), adopted on June 22, 2011
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2014;>
- The Regulation respecting the regulatory scheme applying to activities on the basis of their environmental impact (Q-2, r. 17.1), which came into effect on December 31, 2020
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/en/document/cr/Q-2,%20r.%2017.1;>
- The Water Withdrawal and Protection Regulation (c. Q-2, r 35.2), adopted July 16, 2014, which came into effect August 14, 2014
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2035.2;>
- The Québec Water Strategy 2018-2023, launched on June 27, 2018
[http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise/strategie2018-2030-en.pdf;](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise/strategie2018-2030-en.pdf)
- The Québec Drinking Water Conservation Strategy 2019-2025, launched March 22, 2019
https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands_dossiers/strategie_eau/strategie_eau_potable.pdf (in French).

The Québec Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs is responsible for the implementation of the Water Conservation and Efficiency Program, as specified in section 31.101 of the *Environment Quality Act*, which was introduced by section 19 of the *Act to affirm the collective nature of water resources and promote better governance of water and associated environments*.

The Program fulfills one of the commitments made by the Gouvernement du Québec under the Great Lakes-St. Lawrence River Basin Sustainable Water Resources Agreement. The Program brings together the measures adopted by the ministries and agencies of the Gouvernement du Québec with respect to water conservation and efficiency. These measures are monitored annually (fiscal year) and a report is produced to present their progress. The program aims to ensure the sustainable use of water resources throughout Québec and to preserve the ecosystems that depend on them. To be sustainable, water withdrawals must not adversely affect ecosystems or conflict with other water uses.

4. Consistency with regional objectives

Table 1: Annual summary (FY 2021-2022) of the implementation of the Québec Water Conservation and Efficiency Program measures, consistent with regional objectives

| Regional objectives | Annual summary of the implementation of the measures |
|----------------------|--|
| 1. Focus programs on | 1.1 Pursuit of the Québec Strategy for Drinking Water Conservation (Strategy) |

| Regional objectives | Annual summary of the implementation of the measures |
|--|---|
| long-term sustainable water use | <p>There was a 9.1% decrease in the amount of water distributed per person per day (l/pers./d) in Québec in 2020. The Québec average dropped from 525 l/pers./d in 2019, to 521 l/pers./d in 2020. The reduction in the quantity of water distributed can be explained in part by the following:</p> <ul style="list-style-type: none"> • The control of water losses, supported by major investments in recent years by municipalities, partly with financial assistance programs from the Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH), to renew water mains; • The positive effects of awareness and education campaigns and the enforcement of municipal bylaws for the efficient use of drinking water; • The installation of water meters and other water-saving plumbing equipment. <p>1.2 Amendments to the Construction Code (Building and Plumbing chapters) prohibiting the sale or installation of water-consuming equipment pursuant to the Strategy</p> <p>The regulation amending Chapter III, Plumbing, of the Construction Code, came into effect on March 27, 2021, and all three regulatory amendments are currently in effect.</p> <p>1.3 Continue to implement water efficiency policies in government, health and education sector buildings, pursuant to the Strategy</p> <p>No new data is available at the time of this review.</p> |
| 2. Adopt and implement supply and demand management to promote the efficient use and conservation of water resources | <p>2.1 Water Conservation and Efficiency Measures applicable to Ministerial Authorizations for new or increased water withdrawals</p> <p>Between April 1, 2021, and March 31, 2022, one Ministerial Authorization was issued under section 31.95 of the <i>Environment Quality Act</i> (EQA) (Section 203 of the Agreement), two Ministerial Authorization amendments and one request for expert advice were formulated under the same section. No applications for water withdrawals were authorized under section 31.92 of the EQA.</p> <p>2.2 Assess cumulative impacts when analyzing surface water withdrawals that are subject to ministerial authorization under the EQA</p> <p>Eight expert opinions were produced during the 2021-2022 fiscal year.</p> <p>2.3 Develop a methodology for assessing the cumulative impacts of physical pressures on groundwater resources and special management zones</p> <p>General progress of work:</p> <ul style="list-style-type: none"> • A project with the Institut national de la recherche scientifique (INRS) for reviewing the development of indicators was completed in August 2021; • An internal report proposing indicators and a decision tree was completed in January 2022, for discussion purposes; • The production of a preliminary map depicting groundwater stress levels was completed using data from existing groundwater knowledge acquisition programs (GWKAP/PACES) and its use is being assessed; • The preparation of maps prioritizing aquifers has been delayed to take into account the results of previous work. |

| Regional objectives | Annual summary of the implementation of the measures |
|---|---|
| | <p>2.4 Continue the Groundwater Knowledge Acquisition Program (GWKAP/PACES) All research teams have completed and submitted final reports to the MELCCFP. The field and mapping databases were submitted in March 2022 and have been delivered to the project partners by the university research team. They will be made available in the winter of 2023 on Données Québec and the Water Knowledge Portal (WKP). Data is also shared with partners (municipalities, RCMs, OBVs (watershed organizations–<i>organismes de bassins versants</i>) during knowledge transfer workshops run by the Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES) and funded by the MELCCFP.</p> |
| <p>3. Improve tracking water conservation and efficiency programs and standardize the content of state and provincial reports</p> | <p>3.1 Conduct an annual evaluation of the results achieved by the Program and submit a report to the Great Lakes-St. Lawrence River Water Resources Regional Body The annual report will be provided to the Regional Board prior to its December 15, 2022, meeting.</p> <p>3.2 Identify new measures with departments and agencies annually Québec’s Water Conservation and Efficiency Program was revised in 2019. New measures have been in effect since winter 2020, several of which are related to the Québec Water Strategy. No new measures were added in 2022. The next review will be conducted in the fall of 2023.</p> <p>3.3 Disseminate the results of the annual monitoring of measures on the Water Knowledge Portal (WKP) When the annual report is posted on the website of the Regional Council, it is also posted on the WKP.</p> <p>3.4 Deliver the Five-Year Evaluation report to the members of the Regional Body and post it on the Water Knowledge Portal (WKP) This action does not apply to the 2022 Annual Review period (April 1, 2021, through March 31, 2022).</p> |
| <p>4. Broaden science, technology and research</p> | <p>4.1 and 4.2 Pilot projects to acquire knowledge on groundwater in the Cree territory and the Îles-de-la-Madeleine These two projects, which provide new knowledge on unique and vulnerable resources, are progressing as planned, with progress reports produced on schedule. These reports describe the field work that was carried out to acquire hydrogeological data that is complementary to the existing data that was compiled during the first phase of the project, as well as the specific methodologies developed for northern environments (Cree territory) and coastal aquifers (Îles-de-la-Madeleine). The final deliverables were submitted in March 2022.</p> <p>4.3 Research projects focusing on the effects of climate change on groundwater resources The submission of the final and summary reports for the three projects scheduled for March 2021 was pushed back to accommodate delays caused by the pandemic. All three projects were completed in June 2021.</p> |

| Regional objectives | Annual summary of the implementation of the measures |
|---|--|
| | <p>4.4 Support for agri-food projects Between 2014 and 2022, 28 projects were completed. No projects were completed during the 2021-2022 fiscal year, though nineteen (19) projects, begun between 2019 and 2021, are in progress. Information on completed projects funded by Innov'action is available online at the following website of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ): www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche_Innovation/ProjetsRDInnovation_Programmes.XLSX.</p> <p>4.5 Research and technology transfer projects related to water conservation and optimization in agriculture The two final reports and the 11 regional reports on these projects are available on the Données Québec and Agri Réseau websites. An electronic atlas, compiling regional assessments of surface and groundwater availability and use, in current and future climates, is also available on the Données Québec website: www.donneesQuebec.ca/recherche/dataset/radeau1-2.</p> <p>4.6 Under the Strategy, participate in events and on committees that assemble experts in the field to enhance MAMH's knowledge of water efficiency concepts The Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) participated in the Canadian committee on efficient water use, the Performance Indicator Task Force and the Water Audit Committee of the American Water Works Association (AWWA) telephone conference calls.</p> <p>4.7 Produce annual municipal water use reports to assess the amount of water distributed and water losses in the distribution systems as part of the Strategy As of March 31, 2022, approved assessments covered 93% of the Québec population served by a drinking water distribution system in 78% of the municipalities that use this type of system.</p> |
| 5. Design public awareness programs and promote communication of information to all water users | <p>5.1 Water Month Here are some highlights of Water Month 2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Watershed organizations (Organismes de bassins versants du Québec–OBVQ), WBOs and Regional Round Tables (RTTs) held 437 activities across Québec during 2019-2022; • Over the same period of time, 53,513 people participated in face-to-face/live activities and 1,553,848 people were reached through traditional and social media activities; • During this period, the number of subscribers to the Water Month Facebook page grew by 232%; • Regarding 2021: <ul style="list-style-type: none"> ○ A total of 13,036 people attended events in 2021, compared to 3,074 in 2020; ○ More specifically, there were 13,036 attendees at face-to-face/live activities, while 524,815 people were reached through traditional and social media activities; |

| Regional objectives | Annual summary of the implementation of the measures |
|---------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ There were 50 publications in all, with a total reach of 104,408 readers and 7,653 interactions; ○ The Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) produced a new video to launch Water Month. It was broadcast on all social media platforms. The video generated 2.4 million impressions and was seen by 90,000 people; ○ Korine Côté continued to be the spokesperson for Water Month in 2021. Over two years, she generated more than 2 million impressions, 1,930 interactions and 34 mentions of #watermonth; ○ ROBVQ partnered with famous lazy gardener Larry Hodgson (who sadly passed away in October 2022), as the issue was about runoff; ○ With Larry’s collaboration, a post on good practices to facilitate infiltration and reduce runoff was published on his blog and a Facebook Live was held; ○ The post generated 21,000 impressions on the Lazy Gardener blog, 120 “likes” and 36 shares on its Facebook page. The Facebook Live generated 79 “likes,” 94 comments, 7 shares and 4,700 views; ○ There were 4,269 unique visitors in 2021 on the monthsofwater.org website, an 80% increase between 2019 and 2021; ○ An article about Water Month was published in the ROBVQ newsletter; ○ With respect to activities carried out by partner organizations, there were several runoff video vignettes, podcasts, infographics, interactive maps, webinars, kiosks and school workshops. <p>5.2 National Water Awareness Campaign</p> <p>On November 15, 2021, the ROBVQ, in cooperation with the Réseau Environnement and the Centre d’interprétation de l’eau, submitted the final report of the national water awareness campaign to the Ministère. Here are some highlights:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● The ROBVQ began the process of rewriting the <i>Guide d’aménagement des propriétés résidentielles</i> (residential property development guide) in the spring of 2021. The process was slowed by the significant regulatory changes underway at the time (Protection Policy for Lakeshores, Riverbanks, Littoral Zones and Floodplains and the Regulation respecting waste water disposal systems for isolated dwellings, among others); ● The June 2020 110 Water Month activities and 147 in 2021 were held complementary to the national campaign on either of the two main themes: good practices inside or outside the home; ● Since the second phase of outreach campaign focused on activities around the home, campaign coordinators created the “Plein d’amour pour ma cour (Lots of Love for My Backyard)” contest, which 3,628 people entered between June 1 and July 30, 2021; ● The Pensez Bleu (Think Blue) awareness campaign ended on August 31, 2021. <p>5.3 New knowledge transfer project workshops for land and groundwater resource managers</p> <p>The pandemic resulted in approximately 20% of all workshops scheduled planned to be held by March 31, 2022, being postponed and held instead during the summer of 2022.</p> |

| Regional objectives | Annual summary of the implementation of the measures |
|---------------------|---|
| | <p>As of September 15, 2022, 100% of the workshops scheduled under the Agreement had been held.</p> <p>5.4 Organize and prepare water efficiency training sessions to support municipalities as part of the Strategy Since 2020, an annual training webinar on improvements to the Strategy's tools has been presented in cooperation with the Fédération québécoise des municipalités (FQM) and the Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Over 300 municipal respondents take part each year.</p> <p>5.5 Continue the partnership with the Réseau Environnement for the Municipalité Écon'eau program, which heightens public awareness in cooperation with municipalities, per the Strategy The annual, Mon Empreinte Bleue (my blue footprint) campaign began on May 20, 2021, and ran through the fall of 2021. There were nearly 100,000 downloads of the toolkit tools.</p> <p>5.6 Report on the state of water resources and aquatic ecosystems in Québec This report was published in December 2020. Work on the next edition, scheduled for 2025 publication, will begin in the coming year. The first steps will be to plan the major phases of the project and select indicators to be addressed.</p> <p>5.7 Production of guides and translation of American Water Works Association (AWWA) manuals per the Strategy (MAMH) The following tools have been made available online:</p> <ul style="list-style-type: none"> • April 2021: Outil d'évaluation des besoins d'investissement 2020 (2020 investment needs assessment tool update); • April 2021: 2020 Bilan municipal d'économie d'eau potable 2020 (municipal drinking water savings report card update); • December 2021: Guide <i>L'Économie d'eau potable et les municipalités</i>, volumes 1 and 2 (7^e edition) (via Réseau Environnement); • July 2021: AWWA Manual M1 (<i>Principles of Water Rates, Fees, and Charges</i>) (via Environmental Network); • July 2021: AWWA Manual M54 (<i>Developing Rates for Small Systems</i>) (via Environmental Network). |

5. Québec's Water conservation and efficiency program implementation timeline and status

Québec's Water conservation and efficiency program is operational and implemented on an ongoing basis by the various ministerial departments that are responsible for the measures detailed in Table 1.

Province de Québec
Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec
Rapport annuel 2022

1. Principales agences et personnes-ressources

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) est mandaté pour mettre en œuvre le Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec (le Programme).

Les personnes-ressources sont :

M^{me} Julie Bordeleau, directrice
Direction des programmes et de l'accompagnement des partenaires et des clientèles
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

M. Thomas Duchaine, conseiller en politiques et gouvernance de l'eau pour le Saint-Laurent
Direction des programmes et de l'accompagnement des partenaires et des clientèles
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

2. État d'avancement vers les buts et les objectifs

Le Québec a adopté ses orientations et ses objectifs de conservation et d'utilisation efficace de l'eau, conformément aux objectifs régionaux, en 2007. Il a soumis le Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec, avec des orientations, des objectifs, des cibles et des mesures, en septembre 2013. Avec la réaffirmation des objectifs de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent en décembre 2019, et avec la réalisation de l'examen quinquennal du Programme de gestion de l'eau et du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec (exercice terminé en 2020), le Québec a mis à jour son programme, en poursuivant les mesures dont les cibles étaient non atteintes et partiellement atteintes, en plus d'ajouter de nouvelles mesures en lien avec des initiatives gouvernementales mises en place depuis l'adoption du Programme en 2013.

3. Aperçu du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec

Le Québec a adopté des lois et des règlements afin de renforcer la conservation et l'utilisation efficace de l'eau et deux stratégies qui prévoient plusieurs mesures visant notamment une utilisation durable des ressources en eau. Les voici :

- La *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés* (c. C-6.2), adoptée le 11 juin 2009 et modifiée le 16 juin 2017
(<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-6.2>);

- La nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (c. Q-2), adoptée le 23 mars 2018 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/Q-2>);
- Le *Règlement concernant le cadre d'autorisation de certains projets de transfert d'eau hors du bassin du fleuve Saint-Laurent* (c. Q-2, r. 5.1), adopté le 22 juin 2011 et entré en vigueur le 1^{er} septembre 2011 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%205.1>);
- Le *Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau* (c. Q-2, r. 14), adopté le 22 juin 2011 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2014>);
- Le *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (Q-2, r. 17.1), entré en vigueur le 31 décembre 2020 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2017.1>);
- Le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (c. Q-2, r. 35.2), adopté le 16 juillet 2014 et entré en vigueur le 14 août 2014 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2035.2>);
- La Stratégie québécoise de l'eau 2018-2023, lancée le 27 juin 2018 (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise>);
- La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025, lancée le 22 mars 2019 (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie>).

La mise en œuvre du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec s'inscrit dans les pouvoirs dévolus au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Ces pouvoirs sont précisés à l'article 31.101 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, lequel a été introduit par l'article 19 de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*.

Le Programme permet de respecter l'un des engagements pris par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Le Programme rassemble les mesures adoptées par les ministères et organismes du gouvernement du Québec en matière de conservation et d'utilisation efficace de l'eau. Ces mesures sont suivies annuellement (année financière) et un rapport est produit pour en présenter l'état d'avancement. Le Programme vise à assurer une utilisation durable des ressources en eau sur l'ensemble du territoire québécois et à préserver les écosystèmes qui en dépendent. Pour être durables, les prélèvements d'eau ne doivent pas affecter négativement les écosystèmes, ni entrer en conflit avec d'autres usages de l'eau.

4. Cohérence avec les objectifs régionaux

Tableau 1. Résumé annuel (année financière 2021-2022) de la mise en œuvre des mesures du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec en conformité avec les objectifs régionaux

| Objectifs régionaux | Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures |
|--|---|
| <p>1. Orienter les programmes vers une utilisation durable des eaux à long terme</p> | <p>1.1 Poursuite de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (Stratégie) On observe une diminution de 9,1 % de la quantité d'eau distribuée par personne par jour (l/pers./j) au Québec en 2020. La moyenne québécoise passe de 525 l/pers./j en 2019 à 521 l/pers./j en 2020. La réduction de la quantité d'eau distribuée s'explique en partie par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle des pertes d'eau, appuyé par les investissements majeurs des dernières années réalisés par les municipalités en partie avec les programmes d'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour le renouvellement de conduites; • Les effets positifs des campagnes de sensibilisation et d'éducation ainsi que l'application de la réglementation municipale pour une utilisation efficace de l'eau potable; • L'installation de compteurs d'eau et d'autres équipements de plomberie économes en eau. <p>1.2 Modifier le Code de construction (chapitres Plomberie et Bâtiment) interdisant la vente ou l'installation d'équipements surconsommant l'eau dans le cadre de la Stratégie Le règlement modifiant le chapitre III, Plomberie, du Code de construction, est entré en vigueur le 27 mars 2021, et les trois modifications sont présentement en vigueur.</p> <p>1.3 Poursuivre la mise en œuvre des politiques d'économie d'eau potable dans les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de la santé et de l'éducation dans le cadre de la Stratégie Aucune nouvelle donnée n'est disponible à ce sujet au moment de produire ce bilan.</p> |
| <p>2. Adopter et mettre en œuvre une gestion de l'offre et de la demande pour promouvoir une utilisation efficace et la conservation des ressources en eau</p> | <p>2.1 Mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau applicables dans le cadre des demandes d'autorisation ministérielle des prélèvements d'eau nouveaux ou augmentés Entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022, une autorisation ministérielle a été délivrée en vertu de l'article 31.95 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> (article 203 de l'Entente), deux modifications d'autorisation ministérielle ont été faites en vertu du même article et une demande d'avis d'expert a été formulée en vertu de cet article. Aucune demande de prélèvement d'eau n'a été autorisée en vertu de l'article 31.92 de la LQE.</p> <p>2.2 Évaluer les impacts cumulatifs des prélèvements d'eau lors de l'analyse de prélèvements d'eau de surface assujettis à une autorisation ministérielle, en vertu de la LQE Huit avis d'expert ont été rédigés pendant l'année 2021-2022.</p> |

| Objectifs régionaux | Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures |
|--|---|
| | <p>2.3 Développer une méthodologie pour l'évaluation des impacts cumulatifs des pressions physiques sur les ressources en eau souterraine et les zones de gestion particulière</p> <p>Avancement général des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un projet avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) pour examiner l'élaboration d'indicateurs a été achevé en août 2021; • Un rapport interne proposant des indicateurs et un schéma décisionnel a été achevé en janvier 2022 pour discussion; • La production d'une carte préliminaire décrivant les niveaux de stress exercés sur les eaux souterraines a été réalisée à l'aide des données du programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) existants et son utilisation est en cours de validation; • La préparation de cartes priorisant les aquifères a été retardée pour tenir compte des résultats des travaux précédents. <p>2.4 Poursuivre le Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES)</p> <p>Toutes les équipes de recherche travaillant actuellement dans le cadre du PACES ont achevé et soumis au MELCCFP les rapports finaux, et les bases de données terrain et cartographiques ont été déposés en mars 2022. Ils ont été remis aux partenaires des projets par l'équipe de recherche universitaire. Ils seront diffusés sur Données Québec et via le Portail des connaissances sur l'eau (PCE) à l'hiver 2023. Les données sont aussi présentées aux partenaires des projets (municipalités, MRC, OBV) lors d'ateliers de transfert de connaissances réalisés par le Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES) et financés par le MELCCFP.</p> |
| <p>3. Améliorer le suivi des programmes de conservation et d'utilisation efficace de l'eau et uniformiser le contenu des rapports présentés par les États et les provinces</p> | <p>3.1 Effectuer annuellement une évaluation des résultats atteints par le Programme et transmettre un rapport au Conseil régional des ressources en eaux des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent</p> <p>Le rapport annuel sera transmis au Conseil régional avant sa rencontre du 15 décembre 2022.</p> <p>3.2 Recenser annuellement les nouvelles mesures auprès des ministères et organismes</p> <p>Le Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec a été révisé en 2019 et de nouvelles mesures sont en vigueur depuis l'hiver 2020. Plusieurs sont en lien avec la Stratégie québécoise de l'eau. Aucune nouvelle mesure n'a été ajoutée en 2022 et le prochain recensement se fera à l'automne 2023.</p> <p>3.3 Diffuser les résultats du suivi annuel des mesures sur le Portail des connaissances sur l'eau (PCE)</p> <p>Lorsque le rapport annuel est diffusé sur le site Web du Conseil régional, il l'est également sur le PCE.</p> <p>3.4 Présenter le rapport de l'évaluation quinquennale aux membres du Conseil régional et le diffuser sur le Portail des connaissances sur l'eau (PCE)</p> |

| Objectifs régionaux | Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures |
|--|---|
| | <p>Cette action ne s'applique pas à la période couverte par le bilan annuel 2022 (du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022).</p> |
| <p>4. Approfondir la science, la technologie et la recherche</p> | <p>4.1 et 4.2 Projets pilotes d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en territoire cri et aux Îles-de-la-Madeleine</p> <p>Ces deux projets, qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances sur des ressources uniques et vulnérables, avancent comme prévu, et les rapports présentant l'état des travaux ont été produits selon les échéances. Ces rapports font état des travaux de terrain réalisés afin d'acquérir les données hydrogéologiques complémentaires aux données existantes compilées lors de la première phase du projet, de même que des méthodologies spécifiques élaborées pour les milieux nordiques (territoire cri) et les aquifères côtiers (Îles-de-la-Madeleine). Les livrables finaux ont été déposés en mars 2022.</p> <p>4.3 Projets de recherche visant à comprendre les effets des changements climatiques sur la ressource en eau souterraine</p> <p>Le dépôt des rapports finaux et du rapport synthèse pour les trois projets prévus pour mars 2021 a été repoussé afin de tenir compte du retard causé par la pandémie. Les trois projets se sont terminés en juin 2021.</p> <p>4.4 Soutien de projets agroalimentaires</p> <p>Durant la période 2014-2022, vingt-huit (28) projets ont été complétés. Aucun projet ne s'est terminé pendant l'année financière 2021-2022, toutefois, dix-neuf (19) projets, démarrés entre 2019 et 2021, sont en cours de réalisation. Les informations concernant les projets terminés financés par Innov'action sont disponibles en ligne sur le site Web du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) : www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche_Innovation/ProjetsRDInnovation_Programmes.XLSX.</p> <p>4.5 Projets de recherche et transfert technologique touchant la conservation et l'optimisation de l'usage de l'eau en agriculture</p> <p>Les deux rapports finaux et les 11 rapports régionaux sur ces projets sont accessibles sur les sites Données Québec et Agri-Réseau. Un atlas électronique, compilant les bilans régionaux des disponibilités et usages des eaux de surface et souterraines, en climat actuel et futur, est également accessible sur le site Données Québec : www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/radeau1-2.</p> <p>4.6 Participer aux événements et aux comités qui rassemblent les experts du domaine pour améliorer les connaissances du MAMH sur les concepts liés à l'économie d'eau dans le cadre de la Stratégie</p> <p>Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a participé aux conférences téléphoniques du Comité canadien sur l'économie d'eau, de la Performance Indicator Task Force et du Comité de l'audit de l'eau de l'American Water Works Association (AWWA).</p> |

| Objectifs régionaux | Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures |
|--|---|
| | <p>4.7 Produire annuellement des bilans municipaux sur l'utilisation de l'eau pour évaluer les quantités d'eau distribuées et les pertes d'eau dans les réseaux de distribution dans le cadre de la Stratégie</p> <p>En date du 31 mars 2022, les bilans approuvés concernent 93 % de la population québécoise desservie par un réseau de distribution d'eau potable dans 78 % des municipalités ayant un tel réseau de distribution.</p> |
| <p>5. Concevoir des programmes de sensibilisation du public et promouvoir la communication d'information à tous les usagers de l'eau</p> | <p>5.1 Mois de l'eau</p> <p>Voici quelques faits saillants du Mois de l'eau 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organismes de bassins versants (OBV) et les tables de concertation régionales (TCR) ont tenu 437 activités à travers le Québec au cours de la période 2019-2022; • Sur cette même période, 53 513 personnes ont participé aux activités en présentiel/direct et 1 553 848 personnes ont été touchées par les activités médiatiques (médias traditionnels et médias sociaux); • La page Facebook du Mois de l'eau a progressé de 232 % quant au nombre d'abonnés durant la période; • En ce qui concerne 2021 : <ul style="list-style-type: none"> ○ On a recensé 13 036 personnes aux activités qui ont eu lieu en 2021, contre 3 074 en 2020; ○ Plus précisément, on dénombre 13 036 participants aux activités en présentiel/direct et 524 815 personnes touchées par les activités médiatiques (médias traditionnels et médias sociaux); ○ Il y a eu 50 publications au total avec une portée totale de 104 408 personnes touchées et 7 653 interactions; ○ Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) a produit une nouvelle vidéo pour lancer le Mois de l'eau. Celle-ci a été diffusée sur toutes les plateformes des médias sociaux. Cette vidéo a engendré 2,4 millions d'impressions et a été vue par 90 000 personnes; ○ Korine Côté a continué d'être la porte-parole du Mois de l'eau en 2021. Elle a généré en tout pour les deux années plus de 2 millions d'impressions, 1 930 interactions et 34 mentions du #moisdeleau; ○ Le ROBVQ s'est associé à Larry Hodgson (décédé en octobre 2022), le célèbre jardinier paresseux puisque l'édition portait sur le ruissellement; ○ Avec sa collaboration, il y a eu la publication d'un billet portant sur les bonnes pratiques pour faciliter l'infiltration et réduire le ruissellement sur son blogue et la tenue d'un Facebook Live; ○ En chiffres, le billet a engendré 21 000 impressions sur le blogue du Jardinier paresseux, 120 mentions « J'aime » et 36 partages sur sa page Facebook. Le Facebook Live a, quant à lui, généré 79 mentions « J'aime », 94 commentaires, 7 partages et 4 700 visionnements; ○ Sur le site Web moisdeleau.org, il y a eu 4 269 visiteurs uniques en 2021, ce qui correspond à une progression de 80 % de 2019 à 2021; ○ Un article sur le Mois de l'eau a été publié dans le bulletin du ROBVQ; ○ Pour les activités réalisées par les organismes partenaires, il y a eu plusieurs capsules vidéo sur le ruissellement, balados, infographies, cartes interactives, webinaires, kiosques et ateliers scolaires. |

| Objectifs régionaux | Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures |
|---------------------|--|
| | <p>5.2 Campagne nationale de sensibilisation sur l'eau</p> <p>Le 15 novembre 2021, le ROBVQ, en collaboration avec Réseau Environnement et le Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU), a transmis au Ministère le bilan final de la campagne nationale de sensibilisation sur l'eau. Voici quelques faits saillants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ROBVQ a entamé au printemps 2021 la refonte du <i>Guide d'aménagement des propriétés résidentielles</i>, processus limité par les changements règlementaires importants qui sont en cours (Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, notamment); • Les activités des éditions 2020 (110 activités) et 2021 (147 activités) de juin, du Mois de l'eau, se sont déroulées de façon complémentaire à la campagne nationale sur l'un ou l'autre des deux principaux thèmes, soit les bonnes pratiques à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison; • Puisque la deuxième phase de diffusion de la campagne mettait l'accent sur les activités autour de la maison, les coordonnateurs de la campagne ont créé le concours « Plein d'amour pour ma cour » auquel 3 628 personnes ont participé entre le 1^{er} juin et le 30 juillet 2021; • La campagne de sensibilisation Pensez Bleu a pris fin le 31 août 2021. <p>5.3 Ateliers de transfert des connaissances issues des nouveaux projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines aux gestionnaires du territoire et de la ressource eau souterraine</p> <p>La pandémie a fait en sorte qu'environ 20 % de tous les ateliers qui devaient se tenir avant le 31 mars 2022 ont dû être reportés et tenus plutôt au cours de l'été 2022. Au 15 septembre 2022, 100 % des ateliers prévus par l'Entente avaient été tenus.</p> <p>5.4 Organiser et préparer des séances de formation sur l'économie d'eau pour accompagner les municipalités (dans le cadre de la Stratégie)</p> <p>Depuis 2020, la diffusion d'un webinaire annuel de formation sur les améliorations apportées aux outils de la Stratégie est présenté en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Plus de 300 répondants municipaux y participent annuellement.</p> <p>5.5 Poursuivre le partenariat avec Réseau Environnement pour le programme Municipalité Écon'eau, qui sensibilise les citoyens en collaboration avec les municipalités dans le cadre de la Stratégie</p> <p>La campagne annuelle Mon Empreinte Bleue a débuté le 20 mai 2021 et a duré jusqu'à l'automne 2021. Près de 100 000 téléchargements des outils de la boîte à outils ont été comptabilisés.</p> <p>5.6 Rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques au Québec</p> <p>Ce rapport a été publié en décembre 2020. Les travaux en vue de la prochaine édition, prévue en 2025, commenceront dans la prochaine année. Les premières étapes consisteront en la planification des grandes phases du projet et en le choix des indicateurs qui seront abordés dans le document.</p> |

| Objectifs régionaux | Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures |
|---------------------|--|
| | <p>5.7 Production de guides et traduction de manuels de l’American Water Works Association (AWWA) dans le cadre de la Stratégie (MAMH)</p> <p>Les outils suivants ont été mis en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avril 2021 : Outil d’évaluation des besoins d’investissement 2020 (mise à jour); • Avril 2021 : Bilan municipal d’économie d’eau potable 2020 (mise à jour); • Décembre 2021 : Guide <i>L’Économie d’eau potable et les municipalités</i>, volumes 1 et 2 (7^e édition) (via Réseau Environnement); • Juillet 2021 : Manuel M1 (<i>Principles of Water Rates, Fees, and Charges</i>) de l’AWWA (via Réseau Environnement); • Juillet 2021 : Manuel M54 (<i>Developing Rates for Small Systems</i>) de l’AWWA (via Réseau Environnement). |

5. Échéancier et progression de la mise en œuvre du Programme de conservation et d’utilisation efficace de l’eau du Québec

Le Programme de conservation et d’utilisation efficace de l’eau du Québec est en place et les mesures qui en font partie sont mises en œuvre en continu par les différents ministères qui en sont responsables.